

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

- 28 JANVIER 2003 VISITE DU BÂTONNIER DU QUÉBEC, ME CLAUDE G.LEDUC  
(17H30 AU CERCLE DE LA GARNISON)
- 31 JANVIER 2003 CONFÉRENCE-MIDI : PARTICULARITÉS DES PROCÉDURES ÉCRITES EN DROIT CRIMINEL DEVANT LA COUR D'APPEL.  
CONFÉRENCIERS : L'HONORABLE PAUL-ARTHUR GENDREAU  
ME SABIN OUELLET ET ME JEAN ASSELIN
- 6 FÉVRIER 2003 CONFÉRENCE-MIDI EN DROIT COMMERCIAL: « LA VENTE D'ENTREPRISE » (ÉCOLE DU BARREAU)  
CONFÉRENCIER : ME JACQUES BOVIN, BEAUVAIS TRUCHON
- 18 MARS 200 CONFÉRENCE-MIDI EN DROIT DU TRAVAIL
- 11 AVRIL 2003 JOURNÉE DE FORMATION DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC  
HÔTEL PALACE ROYAL (PLACE D'YOUVILLE)

ZSA

## Recrutement Juridique

ZSA: 1200, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal, Québec, H3B 4G7  
Téléphone: (514) 390-2300, Télécopieur: (514) 390-2320, www.zsa.ca

Vancouver  
Calgary  
Toronto  
Montréal  
New York  
London  
Paris  
Sydney  
Hong Kong

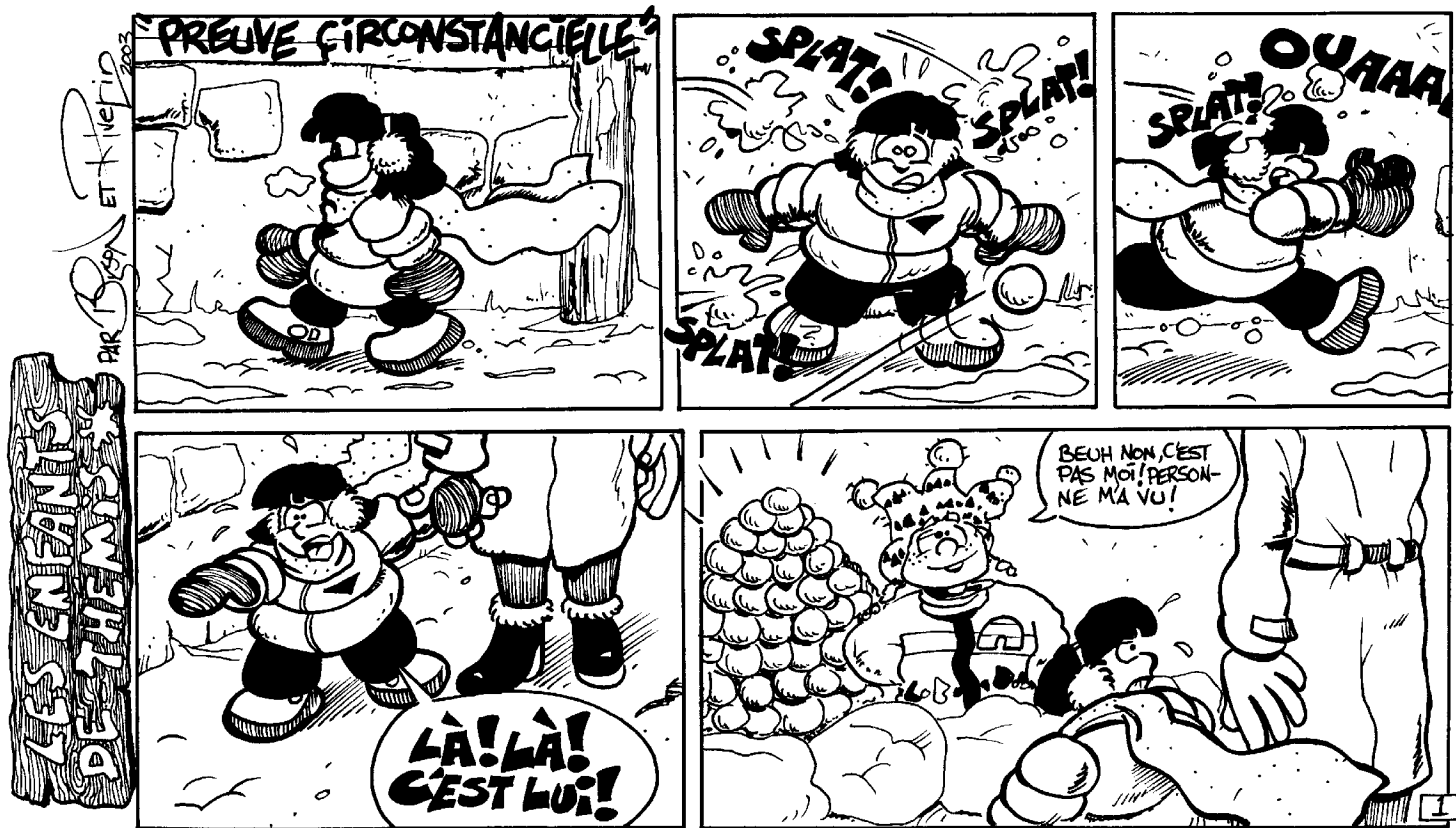


Table des matières

- Petites annonces
- Conférence à venir ..... 2
- Propos de la Présidente ..... 3
- Séjour en Arménie
- Modes non-judiciaires ..... 4
- Mot de la Bâtonnière ..... 5
- Fêtes des enfants
- Paris - Québec ..... 6
- Cocktail de Noël
- Service de garde ..... 7
- Calendrier des activités
- Les enfants de Thémis ..... 8

UN ACCORD DE RÉCIPROCITÉ INTERVIENT ENTRE LES JEUNES BARREAUX DE QUÉBEC, BRUXELLES, MONTRÉAL ET PARIS



(De gauche à droite) La Présidente du Jeune Barreau de Québec, Me Sophie Gauthier, le Président du Jeune Barreau de Bruxelles, Gérald Kuyper, la Présidente du Jeune Barreau de Montréal, Me Caroline Champagne et la représentante de l'Union des Jeunes Avocats de Paris, Patricia Savin . (voir texte en page 6)

Envoi de publication / Port payé à Québec convention no.40033674

"Le magazine CAPITAL QUÉBEC est une gracieuseté de la Chambre de Commerce et d'industries du Québec métropolitain."

## Proforma

Dépôt légal 1985  
Bibliothèque Nationale  
du Québec  
Tiré à 3250 exemplaires  
et distribué gratuitement  
Proforma est publié six (6) fois  
par année.

Me Lisa Bérubé  
responsable des communi-  
cations pour le Jeune  
Barreau de Québec 622-5353

Me Richard Gauthier  
responsable de communi-  
cations pour le Barreau de  
Québec 838-7658

Composition, montage, im-  
pression: Les Impressions  
Gauvin & Harbour inc.  
1515, av. Saint-Jean-Baptiste  
Québec (Québec) G2E 5E2

**Prochaine édition  
tombée le  
28 février 2003  
Pour information  
Me Lisa Bérubé  
622-2170 poste 236  
lbavocate@hotmail.com**

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC 2002-2003

Me Sophie Gauthier  
Présidente  
692-3111

Me Jean-Louis Lemay  
Premier vice-président  
692-3111

Me Lisa Bérubé  
Deuxième vice-présidente  
622-5353

Me Michel Grenier  
Trésorier  
692-3500

Me Geneviève Pépin  
Secrétaire  
657-3555

Me Mireille-Pélissier-Simard  
Secrétaire adjointe  
692-3010

Me Marc Choquette  
Conseiller  
688-9966

Me Lu Chan Khuong  
Conseillère  
681-1227

Me Benoît Lussier  
Conseiller  
681-7007

Me Bruno Lévesque  
Conseiller  
522-7000

Me Stéphanie Thibault  
Conseillère  
522-7900

Me Sheila York  
Conseillère  
657-8702

Me Kathleen Lavoie  
Présidente sortante  
681-8151

## BUREAU À LOUER

Haute-Ville, quartier St-Sacrement;  
Étude établie de huit avocats;  
Tous les services inclus;  
Support professionnel.

GINGRAS VALLERAND BARMA LAROCHE AMYOT  
Me Charles R. Amyot  
682-1535

## OFFRE DE GARDIENNAGE

Bonne grand-mère, fiable, non fumeuse et très expérimentée, garderait enfants en bas âge dans le quartier Sillery où elle habite.

Contactez Madame Larochelle au 687-5947.

## CONFÉRENCE - CONFÉRENCE - CONFÉRENCE

Le Comité des affaires professionnelles du Jeune Barreau de Québec est heureux de vous inviter à une conférence-midi portant sur:

### LA VENTE D'ENTREPRISE

Le jeudi 6 février prochain, à l'École du Barreau, se tiendra une conférence-midi portant sur LA VENTE D'ENTREPRISE. Me Jacques Boivin de l'étude Beauvais Truchon fera, pour l'occasion, un bref survol historique des notions afférentes à la vente d'entreprise. Il nous parlera de sa portée, des obligations qui en découlent, de l'impact des derniers changements législatifs et de ses aspects pratiques.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, le 6 février 2003, de 12h00 à 13h30, à l'École du Barreau. Pour plus de détails ou pour vous inscrire à la conférence, nous vous invitons à consulter l'encart inséré au présent Proforma ou à contacter Me Nadia El-Ghandouri (522-7900) ou Me Simon Clément (692-4180)



Orienté vers l'avenir  
depuis plus de 80 ans

Si vous avez besoin d'aide technique temporaire ou permanente en matière de recherche juridique, contactez dès aujourd'hui gratuitement le service de placement du Collège Bart et laissez-vous aider par un vrai technicien.

**LE COLLÈGE BART**  
Service d'aide au placement  
751, côte d'Abraham  
Québec (Québec) G1R 1A2  
418•522•3906

Réservez maintenant vos stagiaires pour l'été 2002!

## COCKTAIL DE NOËL DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Le 12 décembre dernier se tenait à l'église Saint-Cœur-de-Marie, le cocktail de Noël du Jeune Barreau de Québec. Cette soirée divine fut grandement appréciée de tous. Nous désirons vous remercier de votre participation et souligner la généreuse contribution de nos commanditaires :

**Gagnon, Sénéchal, Coulombe & associés, huissiers de justice**

**Roy, Métivier, Roberge, syndics**

**C.A.I.J, centre d'accès à l'information juridique**

**Les Éditions Yvon Blais**

**Les Restaurants l'Aviatic Club et le Charbon**

**Club Avantage**

**Corporate Express**

**Me Denis Richard**

Merci et à l'année prochaine...

**Me Benoit Lussier**  
Organisateur de l'événement

## SERVICE DE RÉFÉRENCE DU BARREAU DE QUÉBEC

Le service de référence est administré par le Barreau de Québec, par l'intermédiaire de son secrétariat et supervisé par le Comité sur les services de garde et de référence.

Le service de référence est un service public institué par le Barreau de Québec qui a pour but de fournir, à toute personne capable d'assumer les frais de service juridiques ou admissible à l'aide juridique, le nom d'un membre du Barreau disposé à le recevoir pour une consultation initiale de trente (30) minutes contre le paiement d'un honoraire de 25.00 \$. Ce service est assuré par les avocats du Barreau de Québec qui y sont dûment inscrits et qui précisent leur champ d'expertise dans trois (3) domaines juridiques.

Le service de référence a connu une importante croissance au cours des dernières années en raison de la publicité effectuée par le Barreau de Québec auprès de la population. À titre d'exemple, entre le 1er janvier 2002 et le 31 août 2002, il y a eu un total de 1,315 références. 52% des dossiers référés l'ont été sous le couvert de mandats en pratique privée contre 48% sous le couvert de mandats d'aide juridique.

Il y a actuellement 579 avocates et avocats inscrits au service de référence dans plus de 41 domaines du droit.

Un fait intéressant à noter : dans plusieurs domaines du droit, le nombre de dossiers référés a été du double par rapport au nombre d'avocats qui y étaient inscrits. Notons entre autres que cela s'est produit en matière d'arbitrage commercial, en droit du travail, en droit municipal, en droit scolaire et paroissial, en immigration et citoyenneté, en protection du consommateur et en droit américain.

Nous invitons donc tous les avocates et avocats à s'inscrire au service de référence du Barreau de Québec en complétant le formulaire que vous pouvez vous procurer au secrétariat du Barreau (5.01), au 5ième étage du palais de justice de Québec.

Merci à tous,

**Me Dominic Pagé**  
Président du Comité sur les services de garde  
et de référence du Barreau de Québec

**PROBLÈMES DE...**  
**STRESS, DÉPRESSION, ÉPUISEMENT**  
**PROFESSIONNEL OU DE TOXICOMANIE**

Accès gratuit à des services  
de psychothérapie et à des groupes d'entraide  
Dans la plus stricte confidentialité

**PAMBA**

Programme d'Aide aux membres  
du Barreau du Québec  
Mtl.: 286-0831 • Ext.: 1-800-74-PAMBA

## FÊTES DES ENFANTS

**L**e 15 décembre dernier, une quarantaine d'enfants, dont douze (12) issus d'un milieu moins favorisé, sont venus célébrer Noël au Palais de Justice de Québec. Cette activité organisée par le Jeune Barreau de Québec visait à offrir aux tous petit quelques heures de bonheur auprès de Bouton le clown, Gustavo le sculpteur de ballons et évidemment le Père Noël, toujours aussi généreux.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos commanditaires sans qui nous n'aurions pas pu organiser une telle activité :

**Gravel Bédard Vaillancourt  
O'BRIEN  
Me Michel Barakatt  
Brochet Dussault Larochelle  
Tremblay Bois Mignault Lemay  
Lavery, De Billy  
Grondin Poudrier Bernier  
Beauvais Truchon  
Fasken Martineau  
Ogilvy Renaud  
Me Denis Richard**

Un sincère remerciement à tous !

**Me Sheila York  
Me Lu Chan Khuong  
Organisatrices de l'événement**

## QUÉBEC - PARIS

**L**e 22 novembre 2002 avait lieu à Paris la rentrée solennelle des tribunaux. À cette occasion, le Jeune Barreau de Québec, ayant été invité par ses homologues européens, en a profité pour conclure un accord de réciprocité avec d'autres Jeunes Barreaux.

En effet, l'Union des jeunes avocats de Paris, le Jeune Barreau de Bruxelles et celui de Montréal se sont entendus avec nous afin de promouvoir et diffuser l'information et les projets émanant de chacune de nos associations. La facilité de communication que nous procure internet favorisera ces échanges qui ne peuvent qu'être enrichissants.

De plus, depuis cette signature, le Jeune Barreau Vaudois (Lausanne) a manifesté le désir de se joindre à nous, ce qui devrait d'ailleurs être officialisé sous peu. Enfin, l'Union des Jeunes avocats de Versailles étudie présentement la possibilité de faire de même.

Le rayonnement international du Jeune Barreau de Québec est primordial à son épanouissement et son évolution à cette époque de mondialisation. Nos préoccupations sont sensiblement les mêmes que les autres jeunes avocats de la planète et les solutions qu'ils appliquent à leurs problèmes sont autant de laboratoires privilégiés et éducatifs pour nous??

## À VOS BÉBÉS... PRÊT ! PARTEZ !!!



**Me Sophie Gauthier  
Présidente  
Jeune Barreau  
de Québec**

**À** plusieurs reprises je vous ai parlé des difficultés vécues par les avocates en situation de travail autonome (c'est-à-dire associées nominales dans une société d'avocats), car celles-ci, vu la chicane constitutionnelle entre le fédéral et le provincial, ne reçoivent aucune aide gouvernementale lors d'un congé de maternité. Ces avocates, non seulement se voient privées d'une aide financière durant leur congé, mais doivent supporter durant cette période des frais de bureau qui malheureusement ne tiennent pas compte de leur congé de maternité.

Ce dernier, qui de toute façon est d'une durée très courte vu les exigences intrinsèques à ce type de travail, devient vite un cauchemar et met en péril une pratique que l'on a bien souvent mis des années à bâtir.

Je ne désire pas reprendre tous les tenants et aboutissants de cette problématique, je l'ai de toute façon déjà fait dans un article paru dans le journal du Barreau: <http://www.barreau.qc.ca/journal/vol34/no1/enfantunique.html>

Cette introduction visait uniquement à vous dire que dorénavant, grâce à une action commune de tous les Jeunes avocats et avocates de la province de Québec via la table de concertation des jeunes mise sur pied par l'actuel Bâtonnier du Québec, Me Claude J. Leduc, les avocates (et aussi les avocats!) travailleuses autonomes pourront bientôt bénéficier d'une aide financière du Barreau du Québec lors de la naissance d'un enfant.

L'idée est fort simple et fut développée à l'aide du rapport de monsieur Pierre Boucher, économiste: à partir d'une cotisation spéciale qui pourrait être de l'ordre de 25.00\$ à 30.00\$ par membre, le Barreau donnera à cette catégorie de travailleur, une somme que nous espérons à 8000,00\$ provenant de la création de ce programme spécial. Pour les avocats travailleurs autonomes, le montant sera moindre pour l'instant et pourra être augmenté si l'administration du programme le permet.

Ce montant ne remplacera jamais le programme actuel d'assurance-emploi et ceux offerts en général aux salariés, cependant, il faut bien commencer quelque part et cette aide sera certes la bienvenue. Sans vous dire que vous pouvez, dès à présent penser "planification bébé", sachez que ce projet a reçu l'approbation du conseil général le 6 décembre dernier, et que le tout doit se concrétiser officiellement pour celui de mars 2003. Si tout fonctionne comme prévu, les avocats et avocates seront les seuls travailleurs autonomes Québécois, sinon Canadiens, à bénéficier d'une aide financière lors de la venue d'un enfant.

### AUTRES PROPOS... LA MAISON DE LA JUSTICE

Depuis plusieurs années le phénomène de l'érosion de nos

champs de pratique prend de l'ampleur. De plus en plus, l'avocat voit son rôle s'estomper et ses interventions réduites à leur plus simple expression, quand elles ne sont pas carrément exclues. Certaines professions par contre prennent de l'ampleur et semblent avoir l'écoute et le respect des décideurs...

Je ne tomberai pas dans les suppositions ni ne colporterai aucune rumeur pour en expliquer la cause. Je veux seulement porter à votre attention une situation, à mon avis, potentiellement dangereuse pour l'exercice de notre profession et pour la pratique des jeunes avocats et avocates si nous ne demeurons pas vigilants.

À l'heure où vous lirez ces lignes, sera ouverte la première "Maison de la justice Québécoise":

Cette nouvelle entité tire son origine du modèle français des "Maisons de justice et de droit", mais s'en démarque car les services qui y seront dispensés sont "essentiellement des services de références aux organismes déjà existants"(1)

Il y a quelques mois, lorsque les premières rumeurs concernant "Les maisons de la justice" sont parvenues à mes oreilles, j'ai eu peur, car je croyais qu'il s'agissait clairement d'une autre tentative pour enlever aux avocats et avocates une part de marché. Bien sûr on m'a rassurée en me disant que le gouvernement, par l'entremise du Sous-ministre de la justice, avait assuré aux représentants du Barreau du Québec chargés de porter une attention particulière à ce dossier, que les services qui seraient dispensés par les bénévoles "se limiteront" à ceci: Écouter la demande d'aide ou d'assistance; fournir les informations sur les services disponibles; orienter le demandeur auprès du ou des organismes identifiés; prendre rendez-vous, le cas échéant, pour celui-ci auprès de cet organisme.

Somme toute, lit-on toujours dans la même missive, "La maison de la justice aura comme mandat de faciliter la démarche du citoyen afin qu'il soit rapidement en contact avec la ressource appropriée et conseillé par celle-ci".

À mon avis, avec ce qui précède, la processus est intéressant et mérite notre participation.

Cependant, il faut demeurer vigilant... La preuve en est, que le dépliant expliquant La maison de la justice va, pour sa part, dans une direction toute autre.

En effet, comme le mentionne le document, cette entité se définit comme un endroit où sont regroupés les services qui permettront aux citoyens, indépendamment de leur condition sociale, de mieux connaître leurs droits et obligations et ce, totalement gratuitement. Les services qui seront offerts par des "professionnels bénévoles" sont les suivants:

Suite à la Page 4

Vous êtes appelé à la barre



[www.barreau.qc.ca/quebec](http://www.barreau.qc.ca/quebec)



**ANDRÉ PROULX**

- Complètes prêts-à-porter,
- Confection sur mesure,
- Vêtement sport.

**SAMUELSON,  
ORSINI,  
MANZONI.**

*Jean-Guy*  
**Boilard**

MODE AU MASCULIN  
657, 3e Avenue  
Limoulu, Québec G1L 2W5  
529-8691 • 529-2414

- Location de vêtements de cérémonie
- Chaussures de qualité: Florsheim
- Toges pour avocat(e)
- Chemises légales
- Rabats



**JACQUES VOYER**

“1. l'accueil et l'orientation afin de bien saisir la nature du besoin exprimé par le citoyen et de le diriger correctement; l'information générale sur les services reliés à l'administration de la justice (documentation écrite, banques informatiques sur les lois, les règlements et les formulaires destinés à la population, sites internet du ministère de la Justice, du Barreau, d'Éducaloi, de la Chambre des notaires, de la Ville de Québec, etc.); l'information pour les témoins et les victimes d'actes criminels; l'information sur: les régimes de protection des mineurs et des majeurs; le mariage civil; les petites créances; le dépôt volontaire; l'assignation pour agir à titre de juré; la procédure conjointe en divorce et en séparation; l'immatriculation d'une entreprise; l'émission d'un mandat de paix; l'information pour compléter les requêtes en rapport avec la vérification de testaments, l'homologation d'un mandat d'inaptitude, la protection d'un malade mental, etc; l'information au citoyen se représentant lui-même en matière familiale, en matière pénale et aux petites créances; les demandes d'assermentation.”(2)

Je ne peux m'empêcher de sursauter en prenant connaissance de la liste de tout ce qui sera offert par les bénévoles. Je ne peux m'empêcher d'y voir des dizaines, sinon des centaines de dossiers de consultations et de représentations échapper à notre marché, déjà si restreint. Je ne peux m'empêcher d'y voir également le souci du gouvernement de tenter de nous évincer du processus judiciaire en favorisant et en offrant un service

d'accompagnement aux citoyens qui veulent se représenter seuls. Si la maison de la justice de Québec va de l'avant avec ce qui précède, je vous soumets que vous devrez y penser à deux fois avant d'offrir vos services à titre de bénévole, si on vous le demande. Pensez-y... Allons-nous laisser le Ministère de la Justice offrir gratuitement une kyrielle de services qui, aujourd'hui, sont autant de petits dossiers qui apportent de l'eau au moulin et qui, bien souvent, constituent le début de notre pratique? Collaborer avec le gouvernement du Québec pour aider le citoyen à bien se diriger à travers le système judiciaire, ça va. Mais collaborer avec le gouvernement du Québec pour aider, accompagner et donner des conseils aux gens qui veulent éviter d'avoir recours aux services qu'on peut leur offrir, je ne peux cautionner. J'ai confiance cependant que nos représentants sauront faire le nécessaire afin de protéger nos intérêts et que les engagements pris par le Ministère seront respectés. Demeurons vigilants. J'attends vos commentaires: gaulinlnteu@qc.aira.com

**Jeune Barreau de Québec  
Sophie Gauthier, présidente**

- (1) Lettre du 10 octobre 2002 du Sous-Ministre de la justice
- (2) Pamphlet de La Maison de la justice

## UN AVOCAT DU BARREAU DE QUÉBEC SÉJOURNE EN ARMÉNIE

**L**e Comité sur les relations extérieures du Barreau de Québec a rencontré récemment Me Jean Morand, membre du Barreau de Québec, qui a effectué un séjour en Arménie au cours de l'automne 2002 dans le cadre d'un projet parrainé par l'Association du Barreau canadien.

Dans le cadre de ce projet, Me Morand a assisté des avocats arméniens dans un projet ayant pour but d'organiser un programme d'aide juridique dans leur pays. Il nous a fait part de cette expérience.

Me Morand qui, soulignons-le, parle couramment le russe, a profité de sa rencontre avec le comité pour remettre au Barreau de Québec un exemplaire du Code civil du Québec traduit en russe et qui constitue un modèle sous plusieurs aspects au point d'inspirer la rédaction de certaines sections du Code civil de la Russie.

Me Morand a également entretenu les membres du comité sur l'importance du développement des relations extérieures. L'échange de services juridiques constitue un marché de plus en plus important au point que l'Association du Barreau américain (ABA) soutient actuellement de nombreux projets sur ce plan.

**Me Paul Larochelle  
Comité sur les relations extérieures  
du Barreau de Québec**

## MODES NON JUDICIAIRES DE RÈGLEMENT DES CONFLITS À L'HONNEUR

**L**e Barreau de Québec, le centre d'arbitrage national et international du Québec et la Faculté de droit de l'Université Laval vous convient à assister à leur 6ème série de conférences de sensibilisation aux modes non judiciaires de règlement des conflits. Nous vous invitons à consulter le calendrier des activités du Barreau du Québec afin de prendre connaissance des conférences qui seront organisées au cours de la prochaine année. Pour un avant-goût, voici les conférences prévues pour février 2003:

**Le 12 février 2003**  
"Arbitrage et médiation chez les sportifs de haut niveau"  
Conférencier : Me Benoit Girardin, Directeur exécutif, Programme ADR sport RED.  
De 11h30 à 12h30 à l'amphithéâtre 3-A du pavillon de Koninck ou de 17h00 à 18h00 à la salle RC-14 du Palais de Justice de Québec.

**Le 26 février 2003**  
"Harcèlement sexuel et psychologique en milieu: Recours formels et informels (médiation et autres)"  
Conférencière : Madame Linda Bérubé, t.s., Centre de médiation IRIS-Québec.  
De 11h30 à 12h30 à l'amphithéâtre 3-A du pavillon de Koninck ou de 17h00 à 18h00 à la salle RC-14 du Palais de Justice de Québec.

## MOT DE LA BÂTONNIÈRE



**Me Lise Malouin  
Bâtonnière de Québec**

**J**'ai rêvé que toutes les avocates et les avocats du Barreau de Québec connaissaient en 2003 une année exceptionnelle de Santé, Bonheur et Prospérité. Je souhaite sincèrement avoir fait un rêve prémonitoire...

Plusieurs de nos collègues de Québec ont des projets remarquables et je désire vous faire partager la fierté qui m'anime de les compter parmi nous. Je vous demande de les encourager. Nous pouvons toutes et tous contribuer à redorer l'image que le citoyen se fait des membres de notre profession en ne ratant aucune occasion de publiciser les bonnes initiatives de nos pairs et les faire connaître dans nos différents réseaux, et le monde des affaires.

### Avocats sans frontières Québec

Avocats sans frontières Québec, un nouveau venu dans le paysage juridique, risque fort de faire parler de lui dans les années à venir. Travaillant conjointement avec Avocats sans frontières France, son partenaire, l'association québécoise œuvre à assurer le droit à une défense pleine et entière à toute personne dont les droits fondamentaux sont en cause et qui se trouve dans l'impossibilité de bénéficier d'un avocat libre et indépendant dans son pays. De plus, l'association tente d'aider les avocats étrangers qui assurent dans des conditions difficiles la défense des droits fondamentaux de la personne en intervenant à leurs côtés et en leur apportant une assistance technique, morale ou individuelle. Par le biais de missions à venir en Afghanistan, en Colombie, au Nigéria et en Sierra Leone, des avocats du Québec sont ainsi appelés à vivre des expériences humaines et professionnelles hors du commun. Vous avez été sollicités(es) au cours des dernières semaines pour une contribution monétaire et je vous invite à faire preuve de générosité pour cet extraordinaire projet social.

ASF Québec est présentement à la recherche d'avocates et d'avocats bénévoles maîtrisant l'espagnol intéressés(es) à partir en mission deux semaines en Colombie, afin d'assister des confrères menacés dans l'exercice de leur profession dans la défense des droits de la personne. Si l'aventure vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Me Dominique-Anne Roy au 683-3000. En terminant, nous désirons porter à votre attention qu'un membre de l'association, Me Jean-François Bertrand, se joindra à la mission exploratoire de deux

semaines pilotée par ASF France en Afghanistan à compter du 4 février prochain. La mission Afghanistan, d'une durée de 3 ans, vise à évaluer les besoins des juristes afghans dans le processus de reconstruction de l'état de droit au pays, établir un centre de droit à Kaboul, favoriser l'accès des femmes à la profession et multiplier les échanges professionnels sur des points spécifiques tels la déontologie.

### Bourse des avocates

C'est avec plaisir que je vous présente le nouveau projet du Comité des avocates dans la profession du Barreau de Québec : La bourse des avocates ! qui sera octroyée à une femme monoparentale dans le besoin, afin de l'aider à poursuivre ses études ou effectuer un retour aux études.

Je sollicite votre appui et chaque don sera grandement apprécié ! Aidez ce comité à faire de ce projet spécial une réussite ! Donnez pour une bonne cause qui aura le bénéfice de rejazzir sur notre communauté. Un reçu d'impôts sera émis pour le montant total de votre don. Pour toute information additionnelle ou pour acheminer votre don, je vous prie de communiquer avec Me Line Quellet, Grondin, Poudrier, Bernier

Tél. : (418) 683-3000 - Fax : (418) 683-0677  
Courriel : ouellet@grondinpoudrier.com

De plus, les donateurs ayant fait un don de 100,00 \$ et plus seront identifiés et remerciés dans un numéro de la revue « Proforma », selon les catégories suivantes :

- Or : 400.00 \$ et plus;
- Argent : 300.00 \$ et plus ;
- Bronze : 100.00 \$ et plus ;

### Quoi de neuf à la Cour supérieure

Savez-vous que vous pouvez maintenant consulter le site web de la Cour supérieure? Vous y trouverez, à la section Quoi de neuf des dates de disponibilité pour y fixer des causes à brève échéance. Ces dates ont été libérées par suite de règlements ou de remises et peuvent être utilisées en suivant le procédé décrit à la dite section. Essayez-le!

**Me Lise Malouin  
Bâtonnière de Québec**

## MALLETTE

**Nos professionnels rendent des opinions objectives lors de la détermination de préjudices financiers dans les situations suivantes :**

- |                                    |                           |
|------------------------------------|---------------------------|
| Bris de contrat                    | Réclamations d'assurance  |
| Fautes à la suite d'une négligence | Irrégularités financières |
| Conflits entre actionnaires        | Domages corporels         |
| Expropriations                     | Droits de la famille      |
| Achat/vente d'entreprise           | Litiges généraux          |

Notre équipe regroupe des experts en juricomptabilité, en évaluation d'entreprise, des actuaire et des professionnels possédant des expertises de pointe dans plusieurs sphères d'activité.

Pour nous joindre :

**Christian Côté, CA** (418) 653-4455, poste 570  
**François Fillon, CA, EJC, EEE** (418) 653-4455, poste 556

LL Nos gens font la différence TT